

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 et A2

Public et prérequis <ul style="list-style-type: none">▪ Tout public répondant aux conditions suivantes :▪ 16 ans pour le Permis A1▪ 18 ans pour le permis A2▪ Comprendre et lire couramment le français	Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none">▪ Permis A1 – Conduite d’une motocyclette dont la cylindrée n’excède pas 125 cm³ et 11 KW rapport puissance/poids inférieur à 0.1 KW par kilogramme▪ Permis A2 – Conduite d’une motocyclette dont la puissance n’excède pas 35 KW rapport puissance/poids inférieur à 0.2 KW par kilogramme Moto ne doit pas être issue d’un modèle développant plus de 70 KW▪ Formation pratique conforme REMC
Durée <p>La durée de formation est fonction des disponibilités, des aptitudes à assimiler le programme de formation de l’élève</p>	Les plus de la formation <ul style="list-style-type: none">▪ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.▪ Une formation axée sur les attendus et les impératifs du REMC.▪ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite pour un maximum d’efficacité.▪ Des moyens matériels performants et innovants▪ Remise d’un livre de code pour ETM
Dates de Formation <ul style="list-style-type: none">▪ Effective et immédiate dès l’inscription définitive	Mode d’évaluation des acquis <ul style="list-style-type: none">▪ Evaluation finale sanctionnée par le passage d’examens (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)▪ 1 présentation HC et 1 présentation CIRCUL▪ Evaluation au fur et à mesure de la progression.▪ Appréciation par le participant du niveau d’amélioration de ses connaissances et compétences.
Effectif <ul style="list-style-type: none">▪ 3 stagiaires maximum	Validation <ul style="list-style-type: none">▪ Permis de conduire A1 ou A2 si réussite à l’examen
Lieu de formation <p>16 rue du Pont - 51300 VITRY LE FRANCOIS</p>	Agrément <ul style="list-style-type: none">▪ Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d’implantation de l’établissement
Principaux contenus <ul style="list-style-type: none">▪ Préparation à l’examen ETM▪ Préparation à l’examen pratique	
Modalités de la formation <ul style="list-style-type: none">▪ Présentiel (pratique) – possible à distance pour théorie	
Formateurs <ul style="list-style-type: none">▪ Formateurs expérimentés, Agréés par la Préfecture de la Marne par autorisation d’enseigner « A-A1-A2 »	
Tarif <p>Permis A1 ou A2 forfait 20 heures : 1050€ ttc</p> <p>2 présentations examen (1 hors circulation et 1 circulation)</p> <p>Heure supplémentaire : 48€</p>	
Documents administratifs requis <ul style="list-style-type: none">▪ Attestation de présence.	
Accessibilité <ul style="list-style-type: none">▪ Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d’étudier ensemble les possibilités de suivre la formation	
Contact : Aurélie MAINE <p>16 rue du pont 51300 Vitry le François</p> <p>mail : pilotauto-ecole@wanadoo.fr</p> <p>+33 3 26 62 26 05</p> <p>Agré: E.060510282.0 www.pilot-auto-ecole.com</p>	



Sarl au capital de 18 193.88 €
16 rue du Pont
51300 VITRY LE FRANCOIS
Siret 32662508400040
pilotauto-ecole@wanadoo.fr

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
	Préparation Examen Théorique ETM	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
FORMATION THEORIQUE ETM		MOYENS A PLANIFIER
<p>Une formation théorique est réalisée par des cours de code et des tests sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositions légales en matière de circulation routière - Le conducteur - La route - Les autres usagers - Réglementation générale et divers - Porter secours - Eléments mécaniques liés à la sécurité - Equipements de protection et autres éléments de sécurité - Règles d'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Présence du Formateur animant en salle la préparation à l'examen</p> <p>Formation à distance possible Par PREPA CODE avec code d'accès individuel Suivi par l'Auto-école réalisé régulièrement</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maitriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maitriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maitriser l'utilisation de l'embrayage - Maitriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence 		<p>Véhicule A1 ou A2 (suivant choix de formation)</p> <p>Présence du Formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications obligatoires de sécurité expliquées par le Formateur

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	<p align="center">Appréhender la route et circuler dans les conditions normales</p>	<p align="center">Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire 		<p align="center">MOYENS A PLANIFIER</p> <p align="center">Véhicule A1 ou A2 (suivant choix de formation)</p> <p>Présence du Formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications obligatoires de sécurité expliquées par le Formateur
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	<p align="center">Circuler dans des conditions difficiles Et partager la route Avec les autres usagers</p>	<p align="center">Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites 		<p align="center">Véhicule A1 ou A2 (suivant choix de formation)</p> <p>Présence du Formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications obligatoires de sécurité expliquées par le Formateur

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Pratiquer une conduite Autonome, sûre et Economique	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite 		MOYENS A PLANIFIER Véhicule A1 ou A2 (suivant choix de formation) Présence du Formateur <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications obligatoires de sécurité expliquées par le Formateur

EXAMENS

Examen ETM - l'épreuve a lieu dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous de l'examen

C'est une épreuve de type QCM dont le résultat doit être au minimum de 35 points sur 40.

Epreuve Pratique : L'examen pratique est réalisé par un inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement.

- **Epreuve Hors circulation** de 10 minutes qui comprend des tests de maniabilité : maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, manipulation à allure lente et à allure normale avec freinage d'urgence, slalom et évitement d'obstacle
- **Epreuve Circulation** : de 40 minutes, si la première épreuve s'est conclue positivement. Elle explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.
-

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner « deux roues » accompagne les élèves pour l'épreuve pratique